

Relâchement et réticence au vaccin en cause

LE JOUR

D'ALGERIE

Grève les 16 et 17 novembre dans l'Education

Le Cnapeste maintient la pression

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5516 - Dimanche 14 novembre 2021 - Prix : 10 DA



Une première en Afrique

Condor inaugure son complexe industriel pour la production de surface d'écran TV

Conférence de Paris sur la Libye, des élections à tout prix

Par Mohamed Habili

Sur deux points au moins la conférence internationale de Paris du 12 novembre sur la Libye n'aura pas été complètement inutile. Le premier est que les élections auront probablement lieu, comme prévu ; la deuxième est qu'elles se tiendront en même temps, mais pas nécessairement le même jour et la même heure pour les deux, présidentielle et législatives. Cela on le savait déjà, à vrai dire, sauf que le réitérer à quelque six semaines de l'échéance, évidemment a plus de poids que si le temps à parcourir se mesurait en mois. La véritable nouveauté de cette énième conférence sur la Libye, outre son intitulé exact, qui n'est pas «conférence sur la Libye», mais «conférence pour la Libye», c'est qu'elle est coprésidée par les Libyens, à côté des Français, des Italiens et des Allemands. Il n'y a pas mieux pour être en droit ensuite de les tenir comptables de leurs actes. C'est même cela le véritable objet de la conférence : leur soutirer à tous deux, Mohamed el-Menfi, le président du Conseil présidentiel, et Abdelhamid Dbeibah, le Chef du gouvernement d'unité nationale, l'engagement que ces élections se tiendront bel et bien à leur date, et qu'eux-mêmes en accepteront, en même temps que leurs camps respectifs, les résultats, quels qu'ils soient.

Suite en page 3

Conférence internationale de Paris sur la Libye

Lamamra condamne la poursuite des ingérences étrangères



PH/D. R.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamara, a réitéré l'appel de l'Algérie à l'adresse de toutes les parties étrangères pour respecter la souveraineté de la Libye, son intégrité territoriale et l'indépendance de ses décisions.

Elections locales

Partis et futurs maires veulent plus de prérogatives

Suspendue à cause du taux élevé de turbidité à Béjaïa

La station de traitement d'eau potable reprend son activité

Conférence internationale de Paris sur la Libye

Lamamra condamne la poursuite des ingérences étrangères

■ Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamara, a réitéré l'appel de l'Algérie à l'adresse de toutes les parties étrangères pour respecter la souveraineté de la Libye, son intégrité territoriale et l'indépendance de ses décisions.

Par Meriem Benchaouia

Dans une allocution lors des travaux de la Conférence internationale de Paris pour la Libye, le ministre a fermement condamné la poursuite des ingérences étrangères, toutes formes confondues, dans les affaires internes de ce pays frère, et l'implication de certaines parties étrangères dans la violation de l'embargo sur les armes, en dépit de leur engagement aux conclusions des deux Conférences de Berlin et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. «La solution permanente, inclusive et définitive à la crise libyenne, tel que souligné à maintes reprises par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, ne saurait venir qu'à la faveur d'un processus consacrant le principe de l'appropriation nationale, un processus permettant aux frères libyens de s'acquitter d'un rôle éminent de leadership», a souli-

gné le chef de la diplomatie algérienne. Sur cette base, l'Algérie a appuyé activement l'initiative de stabilisation de la Libye et salué la voie souveraine consacrée en matière de traitement des développements dans ce pays frère, a-t-il ajouté. Rappelant l'approche des élections générales en Libye, prévues courant décembre prochain, M. Lamamra a insisté sur l'impératif respect de cette échéance libyenne par excellence, un rendez-vous devant consacrer la volonté et la souveraineté du peuple libyen, toutes obédiences confondues, et avec ses différentes composantes dans le choix de ses dirigeants et la construction de l'avenir de son pays sans pression ni diktat aucun. Et de relever les efforts incessants de l'Algérie à la tête du groupe des pays voisins de la Libye et en collaboration avec les organisations régionales et internationales concernées, pour permettre aux frères libyens de concrétiser les objectifs de cette phase importante au mieux des intérêts de sauvegarde de la sécurité et de la stabilité de la Libye, ainsi que des pays voisins, d'ailleurs directement impactés par les développements dans ce pays. «L'Algérie se félicite du Plan d'action de la Commission militaire mixte pour le retrait des mercenaires, des combattants étrangers et des forces étrangères de manière progressive et synchronisée, prenant en ligne de compte les besoins et les craintes de la



Libye», a-t-il ajouté. «Tout en insistant sur l'importance de traiter les défis relatifs à l'unification des institutions militaires et financières en Libye, mon pays demeure disposé à contribuer, de concert avec l'Union africaine, à la réussite de la réconciliation nationale libyenne, l'objectif étant de dégager un consensus permettant à la Libye de consolider son front interne et de retrouver sa place naturelle sur la scène internationale». «L'Algérie souhaite voir nos délibérations aboutir à un renouvellement de notre engagement collectif à œuvrer suivant une approche plus efficace en vue de relever les défis de l'heure sur la scène libyenne, des défis connus de tous et examinés en détail lors de nombreuses conférences».

Les participants soulignent la nécessité de tenir les élections à la date prévue

Les participants à la Conférence internationale de Paris sur la Libye ont souligné la nécessité de tenir les élections dans ce pays à la date prévue du 24 décembre prochain et de créer la Commission suprême

de réconciliation nationale en Libye sous les auspices du Conseil présidentiel de transition. Le communiqué final de la Conférence a souligné «le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye et l'engagement de tous les pays participant à la conférence à cela, rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires libyennes». Le document final a également salué les progrès réalisés pour la paix et la stabilité en Libye depuis la première conférence de Berlin, par «la signature d'un accord de cessez-le-feu, le 23 octobre 2020, l'adoption de la feuille de route politique libyenne à Tunis le 15 novembre 2020, et l'approbation du gouvernement de transition d'union nationale le 10 mars 2021». Selon le communiqué final, les pays participants ont réitéré «leur engagement à la réussite du processus politique libyen, à la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020 et à la tenue des élections présidentielles et législatives le 24 décembre 2021».

M. B.

Ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération
Le Président Tebboune reçoit Naledi Pandor



LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a reçu hier la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les relations historiques étroites et séculaires entre les deux pays amis en sus de l'impératif de leur promotion à une coopération englobant divers domaines pour être à la hauteur de ces relations privilégiées», précise la même source. «L'entretien a été marqué par une convergence de vue des deux pays sur les différents défis et questions régionales et internationales, notamment en ce qui concerne les causes palestiniennes et sahraouies», conclut le communiqué.

R. N.

Bilan des dernières 24 heures

109 nouveaux contaminés et 6 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus que le bilan d'hier (5), portant à 5 977 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 109 cas, soit 31 cas de moins par rapport au bilan d'hier (140), pour atteindre, au total, 207 873 cas confirmés.

R. N.

Elections locales

Partis et futurs maires veulent plus de prérogatives

Les partis politiques en campagne pour les élections locales du 27 novembre prochain convergent sur un point, à savoir la nécessité d'accorder davantage de prérogatives aux futurs élus. Hier, le président du parti «Fadjr El Djadid», Tahar Benbaïbeche, a plaidé à Tlemcen pour «davantage de prérogatives et de liberté» pour que les Assemblées élues locales puissent contribuer «efficacement au développement local» et au règlement des différents problèmes auxquels fait face la population. «Les Assemblées locales doivent jouir de liberté dans leur gestion pour qu'elles puissent produire des programmes ambitieux et réalisables. La première cellule de développement est l'Assemblée communale», a-t-il insisté. Le président du parti Sawt Echaab, Lamidine Osmani, lors d'un meeting animé à Oran, a mis l'accent

sur la nécessité de renoncer à la gestion classique des collectivités locales, en optant pour des modes de gestion modernes au diapason des dernières avancées technologiques. Ainsi, il a souligné la nécessité de promulguer une loi qui promeut l'esprit d'initiative chez les élus capables de répondre aux aspirations du citoyen, notamment en termes d'amélioration de son niveau de vie et la création de postes d'emploi et d'une infrastructure solide, ajoutant que cela est à même de consacrer «le principe de la commune au service du peuple». Pour ce faire, Osmani a relevé la nécessité d'amender les codes de la commune et de wilaya pour bâtir un Etat fort permettant de restituer des prérogatives de l' élu qui exprime la volonté du peuple. Pour sa part, le Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a

appelé vendredi, lors d'un meeting dans la commune de Beni Ourtilane (Sétif), à l'impératif d'«ouvrir grand la voie aux initiatives et à toutes les énergies pour l'édification de l'Algérie nouvelle à laquelle aspiraient les chouchous de la révolution de Libération nationale». Le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina, a plaidé, lui, depuis Barika (Batna), en faveur de la restitution des prérogatives aux élus locaux en vue de booster le développement et répondre aux préoccupations des citoyens. «Redonner aux élus des APC et APW toutes leurs prérogatives, contribuera à booster le développement local et à répondre de manière objective et transparente aux préoccupations des citoyens», a-t-il indiqué lors d'un rassemblement populaire. Le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, lors d'un meeting populaire à

Sétif, a estimé que l'Algérie «a besoin de tourner la page de 20 ans de crise et de gestion anarchique et de s'orienter vers une réelle reliance dans les domaines économique, politique et social». De son côté, le SG du FLN, Abou El Fadhl Baâdji, a mis en exergue, vendredi à Ain Defla, le rôle susceptible d'être joué par la commune en tant qu'outil participatif et créateur de richesse, observant toutefois que cet état de fait est tributaire de la révision du code de la régissant ainsi que de l'élargissement des prérogatives des élus locaux. «Il est absolument nécessaire que la commune s'acquie de sa mission en tant qu'outil participatif et créateur de richesse, mais cet état de fait ne peut avoir lieu sans la révision du code de la régissant, elle et la wilaya, ainsi que l'élargissement des prérogatives des élus locaux», a-t-il souligné.

Aomar Fekrache

Grève les 16 et 17 novembre dans l'Education

Le Cnapeste maintient la pression

■ Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a annoncé le maintien de son mouvement de grève cyclique lancé le 2 novembre dernier, appelant ses adhérents à participer en masse à la grève des 16 et 17 novembre.



Par Thinhinene Khouchi

Le Cnapeste ne lâche pas prise. Et pour cause, pour la troisième semaine consécutive, le syndicat va paralyser les écoles durant deux journées. En effet, dans un communiqué publié sur sa page Facebook au lendemain de sa grève des 8 et 9 novembre, il précise qu'il maintient ses revendications en soulignant l'impact de la terrible baisse du pouvoir d'achat et la gravité de la situation sociale actuelle, et au vu des résultats d'une rentrée scolaire complexe dans tous les domaines qui ont pesé sur le professeur. Dans ce même communiqué, le syndicat a exprimé son inquiétude face au recul «alarmant» du pouvoir d'achat. Sur ce point, le Cnapeste a réclamé la nécessité de revaloriser les salaires des enseignants, mais aussi de les «rendre économiquement à l'aise». D'autres revendications figurent égale-

ment dans le communiqué du Cnapeste, on y retrouve l'exigence de la priorisation des dossiers de demande de logement des enseignants. «C'est un moyen fondamental pour assurer sa stabilité et la bonne exécution de ses nobles fonctions», a souligné le syndicat. Par ailleurs, le Cnapeste a soulevé des revendications socioprofessionnelles liées notamment à la retraite, aux œuvres sociales, à la médecine du travail ainsi que la mise à jour de la subvention compensatoire de la région. Il est à noter que les deux grèves cycliques qui ont eu lieu les 2 et 3 novembre et les 8 et 9 novembre derniers ont été marquées par une participation mitigée. Malgré cela, le syndicat a décidé de maintenir la pression en appelant à cette nouvelle grève. A rappeler que l'Association nationale des parents d'élèves a condamné ces appels à la grève et même menacé d'interpeller les autorités pour préserver l'intérêt des

élèves et maintenir l'école à l'abri de toute forme de contrainte. Par ailleurs, si les autres syndicats partagent les mêmes revendications que le Cnapeste, ils refusent de débrayer, privilégiant le dialogue mais surtout un mouvement de protestation «général» et «multisectoriel» dans le cadre de la Confédération des syndicats algériens (CSA) et ce, afin d'obtenir des résultats plus importants qu'en optant pour des grèves individuelles. C'est le cas du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) et du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) qui ont exprimé leur détermination à déclencher des grèves mais dans le cadre de la CSA. Selon Sadek Dziri, président de l'Unpef, «l'Unpef ne fera pas grève à part. On appellera à une

grève générale dans le cadre du CSA». Idem pour Boualem Amoura, président du Satef, qui a d'abord dénoncé la situation des travailleurs algériens, notamment ceux de l'Education. Il a indiqué que «le constat est amer. Il y a une érosion vertigineuse du pouvoir d'achat. Les prix de tous les produits ont connu une flambée de façon inacceptable, alors que les salaires n'ont pas augmenté depuis 2012», confiant que «nous sommes pour une protestation collective entre les différents syndicats issus des secteurs de l'Education, de la Santé, des Transports, de l'Enseignement supérieur... car le problème du pouvoir d'achat touche aujourd'hui tous les travailleurs algériens». Enfin, Meziane Meriane, coordinateur du Snapest, a lui aussi privilégié la grève intersectorielle dans le cadre du CSA.

T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Conférence de Paris sur la Libye, des élections à tout prix

Suite de la page une

Le président du pays organisateur, le président français, a bien insisté là-dessus lors du point de presse à l'issue de la conférence : les résultats quels qu'ils soient. Ni el-Menfi ni Dbeibah n'ont été aussi catégoriques. Il est vrai, encore moins celui-ci que celui-là, qui semble plus assuré du résultat, du moins de celui de la présidentielle. Dbeibah n'accepterait les résultats que si l'élection était irréprochable à tous égards, et dans la mesure où la loi électorale n'excluait personne par avance. Or lui-même veut se représenter, ce qu'il ne peut pas aux termes de la loi électorale adoptée par le Parlement basé à l'est, mais rejetée à l'ouest. L'autre acquis de Paris, c'est que sur les 20 000 mercenaires se trouvant pour le moment sur le sol libyen, 300 (comme par hasard des Tchadiens et des Soudanais) doivent quitter la Libye sans plus tarder. Il est arrivé à Emmanuel Macron de dire aux journalistes que ces 300 mercenaires étaient en train de partir au moment précis où il parlait. Des élections qui se tiendraient avec les 20 000 mercenaires au grand complet seraient peut-être plus ou moins douteuses. Mais pas celles qui se feraient en présence de 19 700 mercenaires seulement. C'est en tout cas ce que le président français semblait vouloir dire. Les mercenaires qui ne seraient pas partis avant le 24 décembre, eh bien ils partiraient après cette date, selon un calendrier d'ailleurs déjà dûment établi par le comité militaire dit des 5+5. Lequel comité a d'ailleurs changé de nom. Il s'appelle maintenant le comité (conjoint) des 10. Une Libye, un seul comité militaire. La petite réunion annonciatrice de la grande. A la décharge des organisateurs, c'est toujours des 5+5 se transformant en un seul 10 n'est pas la leur, mais celle des Libyens directement concernés, présents eux aussi à Paris. Pour autant, c'est à eux que l'on doit la seule chose qui ait réussi jusque-là en Libye : le cessez-le-feu, inviolé depuis son entrée en vigueur en octobre 2020.

M. H.

Les contaminations repassent au-dessus des 100 cas par jour

Relâchement et réticence au vaccin en cause

Alors que mesures sanitaires continuent d'être allégées, la pandémie de Covid-19 regagne du terrain en Algérie. Le nombre de cas augmente vite et repasse au-dessus des 100 cas par jour. L'inquiétude face à la perspective d'une quatrième vague de contaminations au coronavirus se fait de plus en plus sentir.

Il y a quelques temps, le bilan des contaminations au Covid a connu une baisse notable. Le bilan des infections tournant toujours autour de la barre symbolique des 100 cas au quotidien. Ces derniers jours, le nombre de nouveaux cas contaminés au coronavirus en Algérie est repassé au-dessus de la barre des 100 infectés par 24h ; hier il était de 109. Mais

cette situation pourrait ne pas durer, s'inquiètent la majorité des spécialistes de la santé, vu la réticence des citoyens quant à la vaccination et le relâchement constaté dans le respect des mesures préventives. Le premier responsable du secteur indique que ses services craignent une recrudescence des cas de contamination, malgré toutes les dispositions prises par les pouvoirs publics en fournissant de l'oxygène, des médicaments et du personnel médical. La stratégie de son département a été de mettre en avant la vaccination de proximité en mobilisant toutes les structures fixes de santé et en installant des points de vaccination dans divers espaces publics, les officines pharmaceutiques privées

et les mosquées. La vaccination a également été dispensée directement sur les lieux de travail, notamment dans les départements ministériels. Aussi, une stratégie mobile a été mise en place pour atteindre les populations des zones enclavées. Malgré la mobilisation de tous ces moyens et la disponibilité de différents types de vaccin, la vaccination n'a pas atteint l'objectif attendu par le gouvernement. Une grande réticence a été observée par la population, les universitaires et surtout le personnel médical. Le taux de vaccination est «faible» et «insatisfaisant», selon le ministre de la Santé qui révèle que ce taux sur les campus ne dépasse pas 1 %. En plus des citoyens, Benbouzid doit également

convaincre le personnel médical de se faire vacciner. Car le taux de vaccination au sein du corps médical et paramédical est également jugé très faible et n'a pas atteint l'objectif assigné. Hormis la période qui a précédé la troisième vague où le virus Delta avait atteint des seuils d'alerte inquiétants, les centres ont été désertés et le nombre de vaccinés par jour était très faible.

Outre la réticence au vaccin, un grand relâchement est constaté un peu partout dans les lieux publics, entreprises, marchés, magasins, transports..., et les citoyens ont vite oublié le port de la bavette et le lavage des mains. Il va sans dire que face à la hausse des cas qui commence à se faire sentir, il est urgent de prendre les choses en

main avec de nouvelles campagnes de sensibilisation et l'obligation du port du masque dans les écoles, les bus et les lieux publics, afin d'éviter le scénario de la 3^e vague.

Face au risque d'une quatrième vague de contaminations, le non-respect des mesures barrières constitue un sérieux danger. La vigilance et le respect de ces mesures sanitaires restent primordiaux pour maintenir une circulation faible du virus, tout en continuant les efforts pour atteindre les objectifs de vaccination tracés par le gouvernement.

Louisa A. R.

Mostaghanem

Le marasme généralisé grippe les actions du wali

■ La wilaya de Mostaghanem paraît, aux yeux de ceux qui ne la connaissent pas, une wilaya facilement gérable. Cette wilaya a des spécificités trop complexes qui rendent sa gestion assez ombrageuse.

Par Lotfi Abdelmadjid

Le développement local de cette wilaya a vu des vertes et des pas mûres, surtout dans l'ensemble des projets structurants. Centrale électrique, tramway, Oued Ain Sefra, EHU, sont des échantillons qui ont fait couler beaucoup d'encre quant à leurs mauvaises péripéties. Beaucoup de secteurs peinent à avancer malgré l'ingéniosité managériale du chef de l'exécutif. Un chef de l'exécutif qui est sur tous les fronts, veillant à concrétiser des programmes de développement dans les délais. Un chef de l'exécutif soucieux des enjeux oriente et réoriente l'action publique afin d'offrir aux citoyens de sa circonscription un cadre de vie digne. Il veille aux orientations du gouvernement pour assurer un équilibre dans le développement surtout sa distinguée implication dans la gestion de la crise sanitaire. Son implication dans les zones d'ombre a été exemplaire de par l'investissement accordé à ces

dernières. Mais le wali ne peut pas être l'arbre qui cache la forêt. Malgré son abnégation et son omniprésence sur le terrain, ce chef de l'exécutif peine à pousser la roue du développement. Les raisons qui font gripper la machine du développement ne sont pas ignorées par la population. Car à y analyser la situation, on remarque qu'à chaque enrayment dans la machine il installe un commission. Des commissions tous azimut sous la responsabilité du secrétaire général. Une commission pour booster l'exportation, une commission pour lutter contre la spéculation, une commission de suivi de la crise sanitaire, une pour le suivi des investissements, une autre pour booster le projet du tramway et celle du suivi de l'assainissement du foncier agricole etc. Mais ces commissions n'ont pas été à la hauteur des aspirations du premier responsable de la wilaya. Beaucoup s'accordent à dire que ce wali fait fonction de maire, de chef de daïra et surtout de responsable d'un secteur



Aïssa Boukahya, wali

donné. Mais certains savent que le wali n'est pas entouré de compétences et c'est ça la raison pour laquelle les responsables de certains secteurs sont aseptiques pour ne pas dire dans un état comateux au jour où la nation revendique du dynamisme dans le développement. Il y a, à Mostaghanem, des voix qui s'élèvent pour dire que c'est le

parachutage soupçonneux de certains responsables qui saigne la wilaya. D'autres ne comprennent pas pourquoi certains responsables campent sur leur siège au-delà des quinze années. C'est absurde de constater qu'à Mostaghanem il y a des membres de l'exécutif qui ont été «catapultés» dans la wilaya par le biais des apparte-

nances à des formations politiques qui ont été soutien à l'ancien régime déchu. D'autres organismes vitaux tels que l'EGPP, l'ADS, le CET, l'Epic «Mosta Propre» se retrouvent avec des responsables qui se regardent le nombril. C'est dommage qu'à Mostaghanem la locomotive, même puissante, traîne un convoi fantomatique.

Sciences

Six ans après sa création, l'AAST peine à réaliser ses missions

Six ans après sa création, en 2015, l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST) peine à se lancer dans la réalisation de sa principale mission de promouvoir les sciences et les technologies, et renforcer leur impact dans la société, ont déploré des membres fondateurs de cette Académie.

«Depuis 2015, l'Académie a fonctionné de façon assez lente parce qu'il fallait la mettre en place, il fallait qu'elle soit reconnue», a affirmé à l'APS D' Azzedine Bousseksou, relevant «beaucoup de difficultés» à l'installation de cette prestigieuse institution. Selon ce chercheur, également membre de l'Académie européenne des Sciences, «le bilan en termes d'activité est, dans un premier temps, interne». «C'est-à-dire, les académiciens ont travaillé, tenu des réunions, il y a des réflexions, des interactions avec les Académies étrangères, il y a toute une activité qui a été mise en place sans être sur le régime maximum», a-t-il reconnu.

Néanmoins, ce directeur de Recherche-Classe Exceptionnelle, établi en France, espère voir l'Académie se lancer prochainement dans «une activité assez intense» et qu'avec le temps, «sa visibilité va aller en croissance», notamment avec la sélection des autres membres de l'AAST, se réjouissant d'un «soutien fort» de la part de la Présidence de la République.

D'ailleurs, une nouvelle loi visant à ancrer davantage les assises de l'Académie est en cours de préparation et sera présentée prochainement en Conseil des ministres.

S'agissant des nouveaux membres de l'AAST, ces derniers seront admis par leurs pairs pour atteindre un nombre total de 200 académiciens.

D' Bousseksou a fait savoir, à ce titre,

que l'Académie s'attelle à mettre en place les règles d'intégration des autres membres, soulignant que «ces règles sont principalement basées sur la qualité scientifique, la reconnaissance, l'originalité de l'activité de la personne à intégrer».

Le décret présidentiel numéro 15-85 du 10 mars 2015 portant création de l'AAST et fixant ses missions, sa composition et son organisation, stipule que «les membres titulaires sont élus par leurs pairs, parmi les personnalités de notoriété établie dans les domaines des sciences et technologies et doivent justifier de la nationalité algérienne», alors que «les membres associés sont choisis parmi les personnalités de haut niveau et de notoriété internationale, de nationalité étrangère, qui contribuent au développement scientifique et technologique de l'Algérie».

D' Bousseksou qui figure parmi les 2% meilleurs scientifiques au monde, selon un classement établi par une équipe de l'université américaine de Stanford, a expliqué que l'admission des nouveaux membres de l'Académie «va se faire de façon pluridisciplinaire», précisant qu'aujourd'hui «l'AAST est formée de 14 sections : 7 en sciences fondamentales et 7 en technologie».

Interrogé sur les moyens que compte mettre en place l'Académie pour encourager la production scientifique et technologique, il a affirmé que l'AAST est habilitée à attribuer des distinctions à des personnes qui se sont particulièrement distinguées par leurs travaux.

«Les chercheurs distingués seront encouragés dans leurs missions. Cela les motivera et motivera aussi les autres chercheurs à aller encore de l'avant dans leurs travaux. C'est un chantier qu'on va mettre en place bientôt», a-t-il avancé.

Évoquant les missions de l'Académie, ce chercheur rappelle qu'elle est chargée

notamment d'exercer un rôle d'expertise et de conseil, de contribuer au progrès des sciences et technologies ainsi que de leurs applications, de contribuer au développement de l'enseignement des sciences et des technologies, de promouvoir le développement de la culture scientifique et technique en rapprochant les sciences et technologies de la société, d'encourager la vie scientifique et technologique et soutenir la production de connaissances, de favoriser les collaborations internationales.

Conseiller l'Etat

Il a précisé, à ce titre, que la principale mission de l'AAST est «d'assister, conseiller les autorités gouvernementales, dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière des sciences et technologies».

«Le rôle de l'Académie n'est pas d'aller en interaction directe avec les chercheurs, mais d'aller en interaction avec les instances, de travailler sur des sujets clés pour le pays et pour l'organisation de la recherche et de la technologie. On se met de façon très transversale sur l'ensemble des organismes de recherche, de formation et de technologie dans le pays», a-t-il ajouté.

Abondant dans le même sens, Mme Drias Zerkaoui Habiba, membre fondatrice de l'Académie, a affirmé qu'en matière de développement de la culture scientifique et technique et du rapprochement des sciences et technologies de la société, l'Académie est chargée de participer au débat scientifique sur les grands thèmes d'actualité.

«Les membres de l'AAST assistent aux débats sur les questions de l'heure et pensent aussi agir sur les questions qui se posent à l'international comme le change-

ment climatique», a-t-elle indiqué, citant quelques thématiques sur lesquelles travaillent, actuellement, les académiciens, notamment les catastrophes naturelles et le Covid-19.

En matière d'innovation, cette académicienne, spécialisée en intelligence artificielle, a soutenu que l'Algérie a «un grand besoin de technologies innovantes».

Lors de la dernière plénière de l'AAST, tenue les 6 et 7 novembre à Alger, a-t-elle poursuivi, «on a abordé toutes ces questions et on a élaboré un plan d'action pour 2022».

Selon le Professeur Adel Belouchrani, membre fondateur de l'AAST, les actions de l'Académie sont aussi orientées vers le grand public à travers l'organisation de conférences thématiques sur la science ou de vulgarisation des nouvelles technologies.

Il a rappelé qu'en matière d'encouragement de la vie scientifique et technologique et le soutien de la production de connaissances, l'Académie est chargée également de «susciter des vocations scientifiques et technologiques auprès des jeunes» à travers l'organisation de journées de recherche, et de favoriser des coopérations bilatérales et multilatérales, et l'implication dans les actions des réseaux internationaux d'académies.

L'AAST est, en effet, membre du réseau international des Académies, du réseau des Académies de la Méditerranée et du Nazac, réseau des Académies africaines. Elle compte, par ailleurs, lancer sa revue scientifique pour la publication des comptes rendus, études et rapport élaborés par ses membres. «C'est un projet. On pense avoir une revue scientifique prochainement», a ajouté ce chercheur qui figure également parmi les 2% meilleurs scientifiques au monde.

Halim N./APS

Artisanat

Vers l'élaboration d'une liste des métiers en voie de disparition

■ Le ministère de l'Artisanat tend à élaborer une liste répertoriant les activités artisanales en voie de disparition en Algérie en vue de les relancer et d'assurer leur préservation.



Par Farid M.

Le directeur général de l'Artisanat au ministère, Djamel Eddine Bouâme, a indiqué qu'il s'agit notamment de la dinanderie, la tapisserie, la maroquinerie, la joaillerie et la poterie, précisant que cette opération menée en coordination avec les différentes chambres de l'artisanat et des métiers, vient «renforcer le programme de réhabilitation de ces métiers qui constituent le patrimoine civilisationnel et historique du pays». Afin de protéger ces métiers à l'ombre des mutations économiques, les artisans sont

appelés à «moderniser leurs métiers et à faire preuve de créativité pour être au diapason des exigences du marché et du progrès technologique».

Les autorités compétentes œuvrent à améliorer le niveau de formation des artisans et à mettre en place de nouveaux mécanismes pour une meilleure commercialisation des produits de terroir, à travers de nouvelles conceptions respectant le goût des clients, et des campagnes de sensibilisation quant à l'impératif de préserver ces activités ancestrales. Selon M. Bouâme, les artisans sont désormais accompagnés dans la création

de leur propre micro-entreprise, la découverte des besoins du marché et des modes de promotion, par des sessions de formation, l'offre des matières premières et l'assistance aux dispositifs d'aide tels que l'Agence nationale du micro-crédit (Anmc), la Caisse nationale des assurances chômage (Cnac) ou encore l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej). Les couffins, dont la fabrication se limite aujourd'hui quasiment à Tipaza, sont pourtant à nouveau en vogue chez les familles algériennes, a-t-il fait remarquer, citant, dans le même sillage, les tapis sur lesquels sont apposés des symboles représentant diverses étapes historiques et culturelles de plusieurs régions du pays, pour ne citer que les 32 types reconnus à l'échelle nationale, tels que «Babar» de Khenchela, Ghardaia, Relizane, Tizi Ouzou et Timimoune.

Un programme de formation riche a été mis en place pour la réhabilitation du métier de la tapisserie en conservant son cachet, a-t-il fait savoir, mettant en avant l'importance de préserver les métiers de dinandier (répandu à Constantine) et de potier (notamment de Bider à

Tlemcen), pour lesquels un travail de labellisation a été lancé.

Environ 900 activités promotionnelles, entre expositions et salons, ont été organisées au profit des artisans dans les quatre coins du pays, outre la participation aux expositions internationales et régionales pour faire connaître le produit artisanal et accéder aux marchés étrangers, a rappelé le DG de l'Artisanat.

Une artisane, spécialisée en tapisserie à Relizane, dit s'être lancée dans la formation notamment des femmes au foyer, d'abord pour la préservation de ce métier, puis pour permettre aux apprenties de subvenir à leurs besoins et enfin contribuer au développement local.

Driss Zolo, dinandier à la vieille Casbah, appelle, pour sa part, les autorités à accorder davantage d'intérêt à ce métier qu'il a hérité de ses ancêtres, proposant d'ouvrir des workshops et d'orienter les jeunes vers ce métier ancestral.

Exercant cette profession depuis 57 ans, M. Zolo regrette que les ustensiles en cuivre à l'exemple de «tabsi achauoute» (une assiette géante utilisée lors des mariages), ou encore «mahbes laroussa» (récipient

rempli de gâteaux que la mariée emporte avec elle), «tassat lhammam» (petite cuvette utilisée dans le bain) et «brik echey» (théière), ne soient plus d'actualité. Les touristes, pourtant, apprécient beaucoup ces œuvres artistiques qu'ils achètent, même chères, a-t-il souligné, relevant le problème de la commercialisation du cuivre, aujourd'hui plus cher et de plus en plus rare. F. M.

USA

La confiance des consommateurs au plus bas en dix ans

La confiance des consommateurs américains est tombée en novembre à son plus bas niveau en dix ans, à cause de l'inflation qui reste forte et fait reculer leur pouvoir d'achat, selon l'estimation préliminaire de l'enquête de l'Université du Michigan publiée vendredi.

L'indice s'établit à 66,8 points, contre 71,7 en octobre, et bien moins qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur une confiance inchangée. Les consommateurs s'inquiètent des prix qui ne cessent de grimper aux Etats-Unis, et cela ne devrait pas ralentir avant des mois. Ils ont aussi «la conviction croissante (...) qu'aucune politique efficace n'a encore été mise en place pour réduire les dommages causés par cette inflation», décrit dans le communiqué Richard Curtin, l'économiste en charge de cette enquête très suivie par les marchés. Dans le détail, l'indice mesurant la confiance dans les conditions actuelles s'établit à 73,2 points (-5,8 %), celui mesurant celle dans les perspectives tombe à 62,8 points (-7,5 %). «La hausse des prix des maisons, des véhicules et des biens durables, a été signalée plus fréquemment (par les consommateurs interrogés) qu'à tout autre moment depuis plus d'un demi-siècle», détaille encore Richard Curtin. Les prix ont connu en octobre leur plus forte hausse depuis novembre 1990 : ils ont augmenté de 6,2 % comparé à octobre 2020, après 5,4 % en septembre, selon l'indice CPI du département du travail. Le président américain, Joe Biden a signalé mercredi que sa «priorité absolue» était d'«inverser la tendance de l'inflation», qui «fait mal au portefeuille des Américains». Les fermetures ponctuelles d'usines liées au Covid, la congestion des ports provoquée par la pénurie de camionneurs combinée à une forte demande de produits importés ont considérablement augmenté ces derniers mois les coûts d'expédition des aliments, des meubles, des voitures, de l'énergie et d'une myriade d'autres produits. Ces coûts ont été répercutés en partie sur les consommateurs. R. E.

Ouest du pays

1,1 milliard de dollars US d'exportations hors hydrocarbures

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné à Tlemcen que les opérateurs économiques de l'Ouest du pays ont réalisé une valeur de 1,1 milliard de dollars US d'exportations hors hydrocarbures depuis le début de l'année en cours. Lors de l'ouverture du salon régional sur l'exportation, organisé sous le slogan «L'exportation : perspectives et défis», M. Rezig a indiqué que son département a initié la concrétisation de plusieurs mesures opérationnelles et coordonnées avec différents acteurs pour contribuer à augmenter les exportations hors hydrocarbures dont la valeur est estimée au niveau national entre 4,5 milliards et 5 milliards de dollars d'ici la fin de l'année en cours.

«Partant de notre profond engagement de concrétiser sur le terrain le programme du président de la République dans son volet lié à l'encadrement du commerce extérieur, nous avons traité avec différents acteurs pour instaurer une nouvelle méthodologie basée sur la franchise et la solidarité dans l'accompagnement des producteurs et exportateurs pour accéder aux marchés extérieurs surtout arabes et africains», a déclaré le ministre. Parmi les mesures prises au titre de cette méthodologie, il a cité la

création de commissions de suivi des exportations et de l'accompagnement des exportateurs au niveau local sous l'égide des walis pour augmenter différentes entraves que rencontrent les exportateurs, l'activation de la commission nationale de suivi du commerce extérieur dont la mission est le suivi et l'analyse des échanges commerciaux, la proposition de mesures pour organiser et réguler des activités du commerce extérieur, l'évaluation périodique des données, la rationalisation des importations, la promotion des exportations hors hydrocarbures, la facilitation des procédures du commerce extérieur et la contribution à l'activation et l'évaluation des conventions commerciales. Ces mesures portent aussi sur l'actualisation et la mise à jour permanente du fichier national de la production nationale qui a permis de recenser 10 182 opérateurs économiques dont des producteurs et des industriels, 388 462 produits d'artisanat aptes à l'exportation outre la création de plateformes numériques, a-t-il ajouté, soulignant que le fichier national des exportateurs, importateurs et services, est dans une étape d'élaboration «très avancée». Il a été procédé, dans le même cadre, à la création de forums, de conseils d'hommes d'affaires algériens et

étrangers, a encore énuméré le ministre, signalant que 7 conseils ont été créés, 6 autres actualisés et des conseils sont en cours de création et qu'il est attendu la création de 54 conseils dans le cadre de la zone de libre-échange africaine, de 27 au titre de l'accord d'association avec l'Union européenne et de 22 au titre de l'accord avec les pays arabes adhérents en grande zone arabe de libre-échange, outre l'achèvement de l'élaboration du document portant sur la stratégie nationale d'exportation. Le lancement de cette stratégie de 5 années est prévu au début de l'année prochaine, a annoncé le ministre. Par ailleurs, M. Rezig a indiqué que dans les dernières années, 42 000 importateurs ont été recensés et une facture d'importation estimée à 64 milliards de dollars, soulignant que la régulation de la situation avant l'amendement du texte de loi portant sur l'importation a permis de réduire le nombre de registres de commerce liés aux importateurs de 42 000 à 9 600, affirmant que l'opération d'exportation est devenue une des opérations commerciales les plus faciles où l'exportateur peut avec le même registre de commerce exporter tous les produits catalogués dans le fichier national. Il a, au passage, appelé les opéra-

teurs économiques à s'inscrire au fichier des investisseurs pour permettre aux ambassadeurs et consuls pour contribuer à la diplomatie économique, signalant que tous les indicateurs dans différentes filières d'exportation sont en hausse. «Cet indicateur positif nous permet d'œuvrer pour préserver la valeur des exportations hors hydrocarbures l'an prochain», a-t-il déclaré.

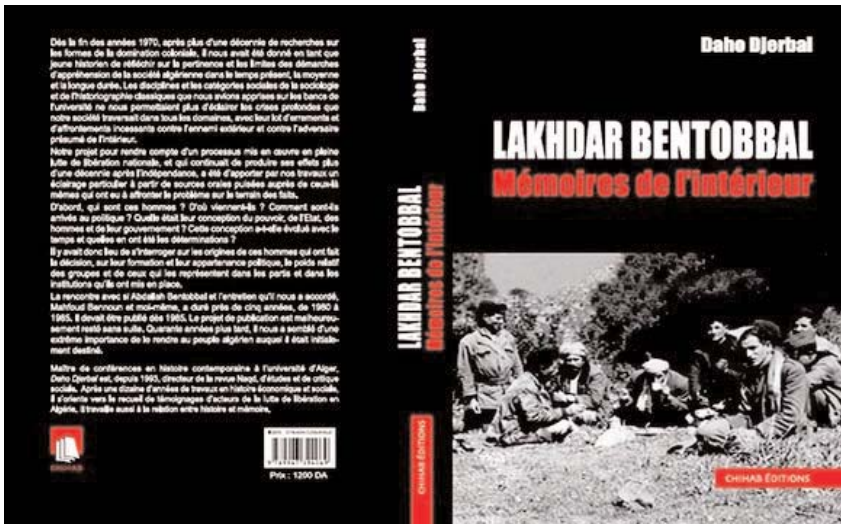
Lors de ce salon régional d'exportation, organisé par la direction du commerce de Tlemcen avec la participation de plusieurs opérateurs économiques des wilayas de l'Ouest du pays, quatre axes ont été débattus notamment autour des facilités octroyés par les autorités pour la promotion des exportations, du cadre juridique d'exportation et de la logistique et des problèmes liés à l'exportation. D'autre part, le ministre a procédé, dans la wilaya de Tlemcen, à l'inauguration d'une inspection du commerce dans la commune de Remchi, a visité des opérateurs économiques spécialisés dans la production et l'exportation du caroube et du textile dans les communes de Zenata et Chetouane et a inspecté le laboratoire de contrôle de la qualité relevant de la direction de wilaya du commerce.

Samia Y.

Nouvel ouvrage de Daho Djerbal

Un témoignage sur le parcours et la pensée de Lakhdar Bentobbal

■ Un nouvel ouvrage historique de l'universitaire et historien Daho Djerbal vient d'être publié aux éditions «Chihab». Ce livre de 379 pages met la lumière sur la vie, le parcours et les idées de Lakhdar Bentobbal (1923-2010). Intitulée «Lakhdar Bentobbal, mémoires de l'intérieur», cette nouvelle œuvre restituée de la manière la plus fidèle et la plus exacte possible la pensée et l'action de Lakhdar Bentobbal (1923-2010) ainsi que son parcours depuis l'enfance jusqu'à son intégration au GPRA, précise la maison d'édition.



connu le renouveau réformiste grâce à Cheikh Mbarek El Mili puis l'apparition de foyers militant du Parti du peuple algérien (PPA).

Il raconte également tout le travail militant en milieu urbain et rural, et les changements qu'a connus le PPA pour arriver à l'Organisation spéciale (OS) et la constitution des premiers maquis, les préparatifs du passage à l'action et les différentes réunions avant le déclenchement de la révolution.

Dans un chapitre intitulé «L'an 1», Lakhdar Bentobbal évoque la nuit du 1^{er} novembre, la mort de Didouche Mourad, tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955, les attaques du Nord-Constantinois du 20 août 1955, et le premier congrès de cette Wilaya II historique où il a servi et qu'il va diriger plus tard.

L'organisation de la guerre de Libération est également un point important que le chef historique a longuement évoqué avec l'auteur, détaillant le déroulement et les enjeux du congrès de la Soummam en 1956.

Né en 1923 à Mila, Lakhdar Bentobbal a été militant du PPA et membre de l'OS et a fait partie du groupe des 22. Il a été responsable dans la Wilaya II historique où il prendra la succession de Youcef Zighoud, tombé au champ d'honneur en 1956.

Il a également été ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et un des négociateurs des accords d'Evian signés le 18 mars 1962.

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université d'Alger, Daho Djerbal dirige depuis près de trente ans la revue «Études et de critique sociale «Naqâ».

Après de nombreux travaux de recherche en histoire économique et sociale, il s'oriente vers le recueil de témoignages d'acteurs de la lutte de Libération nationale.

A. S.

Par Abia selles

Le livre revient sur le parcours de Lakhdar Bentobbal dit Si Abdellah, sur la base

d'un long entretien accordé à l'auteur et au sociologue Mahfoud Bennoun qui aura duré près de cinq ans de 1980 à 1985. La publication de l'ouvrage était restée à l'époque sans suite.

L'ouvrage revient sur l'enfance de Lakhdar Bentobbal, né en 1923 dans une famille modeste de Mila et sur ses premiers pas à l'école coranique puis à l'école française dans une ville qui a

L'organisation aspire encore à construire la paix

L'Unesco fête ses 75 ans d'action pour la culture

Créée en 1946 sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, l'Unesco aspire à construire la paix via la culture, la science et l'éducation. Si ce vœu pieux n'a pas résisté à l'épreuve du réel, l'Organisation, qui fête ses 75 ans vendredi, affiche de nombreux succès.

Sa devise, ambitieuse, est gravée en dix langues sur un mur de pierre érigé dans son siège parisien : «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix».

Quelque 28 chefs d'Etat ou de gouvernement s'y succèdent depuis 15h00 GMT pour célébrer le 75^e anniversaire d'une institution visitée avant eux par les plus grands intellectuels et artistes : le peintre espagnol Pablo Picasso, le président sud-africain Nelson Mandela, ou encore l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss, qui y prononça dès 1952 un plaidoyer contre le racisme.

«Cela fait 75 ans de solidarité multilatérale et nous devons continuer pour encore 75 autres années», a salué le président ghanéen Nana Akufo-Addo, qui a souligné les «bénéfices évidents» de la «coopération cordiale» de son pays avec l'Unesco, dans l'éducation, la liberté de la pres-

se, ou encore dans la préservation de l'héritage colonial.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a de son côté loué dans une vidéo en ligne cette organisation qui, «au centre du réseau onusien, apporte des bénéfices tangibles aux gens du monde entier».

Le pape François, également à distance, a qualifié l'Unesco d'«interlocuteur privilégié du Saint Siège au service de la paix et à la solidarité des peuples, au développement de la personne humaine et à la protection du patrimoine culturel de l'humanité».

Signée en 1972, la Convention du patrimoine mondial, la plus connue de l'Unesco, protège plus de mille sites culturels et naturels, classés dans 167

pays.

«Après 75 ans d'existence, le bilan de l'Unesco est remarquable, particulièrement sur le patrimoine», remarque Chloé Maurel, chercheuse associée à l'université de la Sorbonne, spécialiste de cette institution et de l'ONU.

D'autant que l'Unesco a été toutes ces années «une tribune où se sont exprimés de nombreux orateurs et oratrices, une enceinte pour les pays du Sud pour leur permettre de s'affirmer», poursuit cette historienne, dans une réponse écrite à l'AFP.

L'Unesco n'a toutefois «pas soutenu les mouvements de lutte pour la décolonisation» dans les années 1940-50, car «parmi ses membres fondateurs les plus

importants figuraient d'importantes puissances coloniales, France, Royaume-Uni et Belgique, qu'elle ne voulait pas risquer de heurter», pointait-elle, toutefois, dans une recherche publiée en 2009.

L'Unesco, tout au long de son histoire, a ainsi tenté de définir des normes, au travers de conventions longuement discutées, telles celles sur le droit d'auteur (1952), le trafic illicite de biens culturels (1972), ou le patrimoine culturel immatériel (2003), dont la signature a pris... soixante ans. Mais elle reste souvent critiquée pour son manque de dynamisme et la faiblesse de ses réalisations concrètes.

R. I.

Conférence sur Camille Saint-Saëns

Des Influences musicales algériennes

L'Institut français d'Alger organise mardi 16 novembre de 18h00 à 20h00, une conférence «Influences musicales algériennes dans l'œuvre de Camille Saint-Saëns». Elle sera animée par Mouloud Ounnoughène, neurochirurgien, pianiste et compositeur. Pour y assister, suffit de faire une réservation au mail suivant : saint-saens@if-

algerie.com. Enfant prodige de la musique, Camille Saint-Saëns (1835-1921) est pianiste, organiste et improvisateur de génie. Doué d'une oreille absolue et d'une mémoire prodigieuse, il séjournera 19 fois en Algérie durant la période s'étalant entre 1873 à 1921. L'apôtre de la musique française a engrangé en Algérie des chants, des mélodies, des motifs rythmiques et

des intervalles modaux de noubas. Ces éléments ont été utilisés dans certaines de ses œuvres musicales qu'il est intéressant de déconstruire pour savoir dans quelle mesure ces transferts et ces imbrications ont été «incrustés». Ceci a donné lieu à de belles pages de la musique à l'image de «Samson et Dalila», «La suite algérienne», etc. L. B.

Agend'Art

Salle Ibn Kheldoun et la salle de cinéma Sahel Chéraga Du 14 jusqu'au 17 novembre :

Après la décision de réduire le protocole sanitaire, l'établissement Arts et Culture de la wilaya D'Alger, en partenariat avec MDciné, ont le plaisir d'annoncer au grand public, le lancement du film d'animation «Ron débloqué». L'histoire est celle de Barney, un élève socialement maladroit, qui reçoit un robot du nom de Ron. Un appareil connecté qui marche, qui parle et qui est censé devenir son meilleur ami. Le garçon est excité à l'idée d'avoir son propre robot, jusqu'à ce que celui-ci rencontre des difficultés techniques, le mettant dans la mire d'un directeur douteux voulant à tout prix protéger les actions de sa compagnie.

Institut français d'Alger 24 novembre de 18h00 à 20h00 :

Projection du film de Sébastien Lifshitz (documentaire, France, 135', 2020). Il s'agit d'un documentaire qui a été récompensé au Césars 2021 du prix du meilleur documentaire. Pour y assister il vous suffit de faire une réservation sur : ado@if-algerie.com.



Crise des migrants avec le Belarus

L'UE obtient des « progrès » malgré les vives tensions

■ Restrictions de vol, proposition de rapatriement : l'Union européenne s'est félicitée de « progrès », vendredi, dans ses efforts visant à endiguer l'afflux de migrants à sa frontière avec le Belarus, mais les tensions sont montées d'un cran.

Par Mourad M.

Soumis à la pression croissante des pays occidentaux qui l'accusent d'orchestrer cette crise, Minsk a mené des exercices militaires conjoints avec la Russie et prévenu qu'il riposterait « sévèrement » à toute attaque. Cette crise migratoire en Europe orientale suscite l'inquiétude grandissante des pays occidentaux. Le président américain Joe Biden a dit avoir fait part de sa « grande préoccupation à la Russie (...) et au Belarus », quelques heures après une déclaration similaire de sa vice-présidente, Kamala Harris, en visite à Paris, qui a dénoncé l'activité « très préoccupante » du président Alexandre Loukachenko. L'UE accuse le Belarus d'avoir organisé l'afflux de milliers de migrants à sa frontière avec la Pologne, en réponse à des sanctions occidentales, et s'efforce depuis plusieurs jours d'enrayer

ces mouvements en stoppant des vols à destination de Minsk. Première victoire, la Turquie, carrefour aérien majeur entre Europe et Moyen-Orient, a annoncé vendredi que les Irakiens, Syriens et Yéménites ne seraient plus autorisés à embarquer pour le Belarus à partir de ses aéroports « jusqu'à nouvel ordre ». Peu après, le gouvernement irakien a indiqué qu'il s'employait à enregistrer les migrants irakiens bloqués à la frontière entre le Belarus et la Pologne qui voulaient rentrer « volontairement ». « Nous voyons des progrès sur tous les fronts », s'est réjoui, vendredi, le vice-président de la Commission européenne, Margaritis Schinas. La restriction sur les vols vers le Belarus montre que les initiatives européennes « connaissent déjà un certain succès », a renchéri Berlin, tandis que la France a appelé la Russie à intervenir auprès du Belarus pour mettre fin au flux de migrants. Sous pres-

sion, M. Loukachenko peut pour l'instant compter sur le soutien de son principal allié, le président russe Vladimir Poutine. Des troupes aéroportées russes et biélorusses ont mené vendredi des « exercices de combat » à proximité de la frontière entre le Belarus et la Pologne. Deux soldats sont d'ailleurs décédés accidentellement, leur parachute ne s'étant pas ouvert. Ces manœuvres, ainsi que le déploiement de militaires dans la zone frontalière par Minsk et Varsovie, suscitent les craintes d'une escalade dans un contexte plus global de lutte d'influence entre Moscou et l'Occident en Europe orientale. Bruxelles et Washington ont ainsi exprimé leur inquiétude vendredi au sujet de mouvements militaires russes plus au sud, près de la frontière russo-ukrainienne. Après une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU jeudi, plusieurs pays, dont les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, ont accusé Minsk de vouloir « déstabiliser » ses voisins. L'an dernier, l'UE et les États-Unis avaient infligé des sanctions à Minsk après la répression d'un mouvement de contestation déclenché par la réélection jugée frauduleuse de M. Loukachenko, au pouvoir depuis 1994. Bruxelles a indiqué que de nouvelles mesures punitives seraient annoncées la semaine prochaine. M. Loukachenko a menacé de riposter en stoppant le transit de



PH. > D. R.

gaz russe vers l'Europe sur son territoire, mais le Kremlin a assuré que ses livraisons se poursuivraient normalement. Sur le terrain, les migrants sont pris en étau entre les forces biélorusses, selon Varsovie, les contraignant à avancer en tirant parfois des coups de feu en l'air, et les gardes-frontières polonais qui les refoulent sans ménagement. Selon les gardes-frontières polonais, entre 3 000 et 4 000 personnes sont coincées du côté biélorusse et « l'ampleur du problème ne diminue pas ». Avec parmi eux des femmes et des enfants, ils occupent des camps de fortune

par un froid glacial, n'ayant que des feux de bois pour se réchauffer. Vendredi, le directeur européen de l'OMS, Hans Kluge, s'est dit « très inquiet » pour ces « milliers de personnes vulnérables qui sont bloquées dans un no man's land (...), à la merci des intempéries, alors que l'hiver approche vite ». Jeudi, une aide humanitaire d'urgence a pu être acheminée à certains migrants, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). D'après le quotidien polonais « Gazeta Wyborcza », 10 migrants sont morts dans cette zone ces dernières semaines. M. M.



Commentaire

Frontière

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la crise des migrants à la frontière polonaise ne cesse de se compliquer, une partie du peuple polonais a clairement exprimé son soutien à la politique de son gouvernement en défilant dans les rues pour protester contre la tentative d'« invasion » de migrants à laquelle fait face le pays. Des milliers de manifestants brandissant des drapeaux polonais ont ainsi investi jeudi le centre de Varsovie pour la marche annuelle célébrant le jour de l'Indépendance organisée à l'appel de la droite, avec le soutien du gouvernement nationaliste. La grande place centrale de la capitale, sur laquelle retentissaient des chants patriotiques grâce à une sonorisation puissante, s'est couverte de fumée rouge et blanche, les couleurs nationales, tandis qu'étaient lancés des pétards et d'autres engins fumigènes dès le début de ce défilé. Un imposant dispositif policier protégeant la marche a été déployé dans le centre-ville, avec des véhicules blindés, des barrages et des agents armés jusqu'aux dents. Plusieurs artères principales ont été fermées à la circulation. Il faut dire que cette manifestation a par le passé souvent donné lieu à des heurts avec les forces de l'ordre. Le maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, a une nouvelle fois tenté cette année de faire interdire ce rassemblement, fort de décisions de justice qui lui ont donné raison, mais, au dernier moment, le gouvernement a décrété ce défilé « manifestation d'État ». Outre le traditionnel « Dieu, Honneur et Patrie », le mot d'ordre de la marche est que « l'indépendance n'est pas à vendre », au moment où la Pologne et l'Union européenne s'affrontent au sujet des réformes judiciaires controversées adoptées par le parti au pouvoir, Droit et Justice (PiS), et où sont en jeu des dizaines de milliards d'euros prévus pour ce pays dans le cadre des fonds européens de relance. Bruxelles n'a toujours pas donné son feu vert à leur versement en raison d'un bras de fer avec Varsovie concernant le respect de l'« État de droit ». La situation des migrants dans la région est devenue une cause internationale, le président américain lui-même ayant manifesté son inquiétude face à cette crise qui s'éternise. Pointé du doigt par plusieurs voix occidentales qui l'ont accusé cette semaine d'avoir orchestré avec Minsk l'envoi de ces migrants à la frontière polonaise, le président russe, Vladimir Poutine, a, quant à lui, rejeté, dans une interview diffusée hier, toute responsabilité dans la crise migratoire en cours. Ce contexte explosif est propice à une escalade qu'il serait sage de ralentir en évitant de jeter de l'huile sur le feu, comme le fait l'UE qui plutôt que de venir en aide à la Pologne préfère la menacer de sanctions. Tant et si bien que c'est la Grande-Bretagne qui aujourd'hui vole au secours des Polonais en envoyant des troupes militaires à la frontière polonaise. Reste à voir comment évoluera cet état de chose dans les jours à venir, alors que la tension monte davantage et que les Polonais sont de plus en plus nombreux à perdre patience. F. M.

Éthiopie

Washington accentue sa pression pour une issue au conflit du Tigré

Les États-Unis ont accentué vendredi leur pression sur les acteurs du conflit au Tigré en imposant des sanctions contre l'armée et le pouvoir en Érythrée, pour trouver une issue pacifique dans cette région du nord de l'Éthiopie et mettant en garde contre « l'implosion » du pays sans accord négocié. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a appelé à de nouvelles discussions entre Addis Abeba et les rebelles, avant son départ pour une tournée africaine la semaine prochaine. Une absence d'accord entre les parties « conduirait à l'implosion de l'Éthiopie et aurait des conséquences sur d'autres pays dans la région », a-t-il estimé. « L'autre option est de stopper toutes les actions militaires en cours, s'asseoir à une table pour négocier un véritable cessez-le-feu permettant l'accès de l'aide humanitaire à toutes les zones où la population en a besoin », a poursuivi M. Blinken. Le gouvernement américain a condamné tant le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) au pouvoir dans cette région que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, un ancien

allié et prix Nobel de la Paix, dans ce conflit qui a fait des milliers de morts depuis un an et placé des centaines de milliers d'habitants dans des conditions proches de la famine, selon l'ONU. Début novembre, une enquête du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a conclu à de possibles crimes contre l'humanité commis par toutes les parties.

Le président Joe Biden avait ouvert la voie en septembre à des sanctions contre tous les protagonistes du conflit. Mais celles imposées vendredi visent l'appareil militaire et politique de l'Érythrée, l'un des pays les plus reclus du monde et soumis à des sanctions internationales. Washington « veut donner du temps et de l'espace pour voir si ces discussions peuvent progresser », a expliqué dans un communiqué M. Blinken pour justifier d'avoir épargné – pour l'instant – l'Éthiopie et le TPLF. Le régime érythréen a soutenu militairement Addis Abeba en envoyant des troupes au Tigré, région qui borde sa frontière sud. Les États-Unis ont plusieurs fois réclamé le retrait de ces forces, notamment lors de la rencontre entre le représentant

spécial Jeffrey Feltman et le président érythréen Issaias Afewerki en mai. « Les forces érythréennes ont opéré en Éthiopie pendant le conflit et ont été responsables de massacres, de pillages et de crimes sexuels », a affirmé le Trésor américain dans un communiqué. Les sanctions visent notamment l'armée érythréenne (EDF) et le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), seul parti autorisé en Érythrée, dirigé par M. Afewerki qui donne « des ordres directs aux généraux de l'EDF », selon le Trésor. Le porte-parole du TPLF, Getachew Reda, a salué l'action des États-Unis qui « au moins reconnaissent le rôle des érythréens dans la campagne génocidaire au Tigré », même si Asmara « s'est perfectionné pour échapper aux sanctions ». Mais pour Cameron Hudson, expert pour l'Atlantic Council, Abiy Ahmed « reste responsable de ce conflit et le fait d'éviter encore une fois de sanctionner les entités érythréennes reflète le sentiment que (le Premier ministre) peut s'impliquer (dans des négociations) et que son approche du conflit a changé », a expliqué l'expert.

Un an après la reprise de la lutte armée

La question sahraouie demeure consacrée dans les résolutions internationales

■ La cause sahraouie a réalisé, depuis le 13 novembre 2020, date de reprise de la lutte armée, des acquis diplomatiques maintenant cette question à l'ordre du jour des réunions des organisations internationales, alors que Rabat misait sur l'accord de normalisation avec l'entité sioniste en contrepartie de la reconnaissance par l'administration de Trump de «la souveraineté» prétendue sur le Sahara occidental, mais en vain.



Par Maya G.

La violation par le Maroc de l'Accord de cessez-le-feu signé entre les deux parties en 1991 sous l'égide de l'ONU et l'agression commise par ses forces militaires, en novembre 2020, contre des manifestants pacifiques dans la zone tampon d'El-Guerguerat, ont contraint le commandement sahraoui à mettre un terme au cessez-le-feu, le 14 novembre 2020.

Avec cette reprise de la lutte armée, la diplomatie sahraouie a intensifié ses contacts et ses efforts pour recouvrer les droits confisqués du peuple sahraoui, dont les richesses naturelles exploitées illégalement par la force d'occupation.

Dans ce dossier, la question sahraouie a remporté «une grande victoire», selon les observateurs. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a annulé deux accords commerciaux entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, précisant que les deux accords avait été signés sans le consentement du peuple sahraoui.

Les deux accords «interviennent en violation des engagements de l'Union européenne (UE) dans le cadre de ses rela-

tions avec le Maroc, en vertu du droit européen et du droit international», lit-on dans un communiqué publié par les magistrats de la CJUE.

Soutien international sans précédent à une question de décolonisation

La question sahraouie a connu un soutien sans précédent qui ne cesse de s'accroître à travers le monde, étant une question de décolonisation, en vertu des résolutions de l'ONU, le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui s'étant élargi, particulièrement après la reprise de la lutte armée.

Convaincu de la justesse de la question, la République du Pérou a annoncé la reprise des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui avaient été rompues depuis 1996, marquant ainsi une nouvelle victoire pour le peuple sahraoui et sa direction.

Les gouvernements de la République du Pérou et de la République arabe sahraouie démocratique ont convenu, le 8 septembre 2021, de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays, réaffirmant leur res-

pect du droit international et du principe d'autodétermination des peuples, selon une déclaration conjointe.

Février dernier, plusieurs manifestations ont été organisées, dans le cadre de la célébration du 45^e anniversaire de la proclamation de la RASD, dans plusieurs pays, avec la participation de personnalités de haut niveau pour ne citer que l'ancienne présidente du Sénat en Australie ou encore la présidente de l'Association australienne pour le Sahara occidental, M^{me} Alison, lesquels ont salué les acquis réalisés par le Front Polisario et l'Etat sahraoui dans des circonstances exceptionnelles.

Pour sa part, l'ancien président du parti libéral d'Australie, John Daoud, a souligné, depuis l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, la légitimité du combat du peuple sahraoui, jugeant primordial d'œuvrer à gagner davantage de sympathie envers la cause sahraouie juste. Le mouvement de solidarité du Timor-Leste avec le Sahara occidental et l'Association «Hak» des droits de l'Homme ont également affiché leur solidarité en faveur du combat juste du peuple sahraoui.

L'occupant échoue dans la réalisation de plusieurs «acquis» aux dépens de la cause sahraouie

S'il considère l'ancienne déclaration de Trump portant sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental comme une grande victoire diplomatique, le régime marocain, un an après la déclaration contraire aux décisions de la légalité internationale, n'a rien obtenu en contrepartie et a échoué, donc, dans la réalisation

d'acquis. En contrepartie de la normalisation des relations avec l'entité sioniste, Trump aura laissé dans les mains de la nouvelle administration américaine, le sort de ses promesses d'octroyer au Maroc des investissements américains à hauteur de 3 millions Usd sur une durée de trois ans.

La nouvelle administration américaine, installée en janvier 2021, a affiché des positions tout à fait contraires à la politique précédente. Preuve à l'appui, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, avait souligné, mars dernier, au cours d'un entretien en ligne avec le chef de l'ONU, le soutien des Etats-Unis aux négociations politiques, exhortant M. Guterres à accélérer la nomination d'un envoyé personnel pour ce territoire non autonome.

Installé dans ses nouvelles fonctions en janvier 2021, M. Blinken avait affirmé que l'administration Biden examinait les engagements pris durant les derniers mois dans le cadre de la normalisation des relations entre les pays arabes et l'entité sioniste.

Les accords dits d'Abraham, signés en septembre dernier entre l'entité sioniste, les Emirats arabes unis (EAU) et Bahreïn, sont considérés officiellement comme des traités de paix.

A noter que le Congrès américain avait bloqué l'ouverture d'un consulat des Etats-Unis à Dakhla occupée et une opération de vente de drones armés au Maroc, deux promesses clés faites au Royaume par l'ex-président, Donald Trump.

Des sources bien fondées révèlent que la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, bloque depuis plusieurs mois deux promesses clés contenues dans l'accord portant la reconnaissance unilatérale de Trump

de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en échange de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste.

Il s'agit de l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla, ville sahraouie occupée, et de la vente de drones armés MQ-9B au royaume.

De son côté, l'ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis, John Bolton, avait regretté la décision unilatérale de Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, estimant qu'«un accord israélo-marocain était possible sans abandonner l'engagement des Etats-Unis en faveur d'un référendum sahraoui sur l'avenir du Sahara occidental».

Un an après la reprise de la lutte armée et l'accord de normalisation israélo-marocain aux dépens des droits légitimes du peuple sahraoui, la cause sahraouie est toujours soutenue et appuyée, d'autant plus que l'appellation de «Sahara occidental» demeure consacrée dans les résolutions internationales, tandis que le Maroc n'est toujours pas parvenu à réaliser des acquis aux dépens de cette cause juste, en attendant le sort de ce conflit qui perdure. M. G.

Tunisie Cinq décès et 82 nouvelles contaminations par le coronavirus en 24 heures

Cinq décès supplémentaires et 82 nouvelles contaminations par le coronavirus sur 3 700 analyses effectuées, ont été enregistrés en Tunisie en 24 heures, soit un taux de positivité de 2,22 %, a rapporté vendredi soir le ministère de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars 2020, s'est élevé à 25 306 morts.

Le nombre total de guérisons a atteint, à la même date, 689 314 personnes après le rétablissement de 113 personnes, lit-on de même source.

Le nombre de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint, le 11 novembre courant, 167 malades dont 48 se trouvent dans les services de soins intensifs et 11 sont placés sous respirateurs artificiels.

R. T.

Al-Manfi

La Libye veille à ce que les prochaines élections soient démocratiques et inclusives

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Manfi, a affirmé, vendredi, à l'ouverture des travaux de la Conférence de Paris sur la Libye, que son pays veillait à ce que les prochaines élections présidentielles et parlementaires soient démocratiques, inclusives et aux résultats acceptables, des élections aboutissant à une transition pacifique et souple du pouvoir. Le Conseil présidentiel libyen et le Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) ont pris leurs fonc-

tions conformément à un accord politique et une feuille de route qui ont dessiné les contours de la période et défini leurs obligations, commençant par l'unification du gouvernement et des institutions de l'Etat puis la préparation de la réconciliation nationale, inclusive et équitable, et enfin la supervision juste et transparente des élections simultanées présidentielles et parlementaires pleinement respectées et acceptées aux niveaux national et international, a précisé M. Al-Manfi. «Le Conseil présidentiel a œuvré

avec détermination et à l'unanimité à assumer et à accomplir ses engagements et ses obligations, notamment avec le comité militaire mixte 5+5 et les différents belligérants afin de maintenir le cessez-le-feu, ouvrir la voie terrestre reliant l'est et l'ouest du pays et assurer la libre circulation des citoyens et des marchandises en toute sécurité tout le long de la côte libyenne», a-t-il poursuivi.

Depuis hier, la capitale française, Paris, accueille une conférence internationale sur la Libye, présidée conjointement par la

France, l'Italie et l'Allemagne ainsi que par les Nations unies, visant à soutenir la tenue d'élections générales d'ici la fin de l'année en cours et le retrait des forces étrangères et des mercenaires du pays.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, participe à cette conférence, représentant le président de la République, Abdelmajid Tebboune

M. G.



Burkina Faso

Mohamed Konaté sera suspendu

Déjà privé de nombreux joueurs, le Burkina Faso devra faire sans Mohamed Konaté face à l'Algérie. L'attaquant du FC Akhmat Grozny a reçu un carton face au Niger. Kamou Malo, sélectionneur du Burkina Faso, va devoir se creuser la tête pour aligner la meilleure équipe possible face à l'Algérie. Déjà privé de Lassina Traoré, son buteur phare, d'Abdoul Tapsoba, de Bertrand Traoré, des autres attaquants Kouamé et Songné, du

blessé de dernière minute – et titulaire dans les cages – Hervé Koffi, voilà désormais qu'un autre nom s'ajoute à cette liste.

En effet, Mohamed Konaté, titulaire en attaque en l'absence des meilleurs burkinabés, ratera lui aussi le choc Algérie - Burkina Faso du 16 novembre à Blida. Le joueur de Grozny, en D1 Russe, a reçu un carton jaune lors du match nul entre son équipe et le Niger (1-1).

Les 14 000 billets vendus en une journée

Les 14 000 billets d'accès au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le match Algérie - Burkina Faso, prévu mardi prochain (17h00) pour le compte de la 6^e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, ont été vendus en une seule journée, a annoncé, vendredi, la Fédération algérienne de football (FAF).

L'opération de vente, entamée vendredi matin (à 9h00) au niveau des guichets du stade Mustapha-Tchaker, devait s'étaler sur une période de trois jours. Mais ce match contre les Etalons du Burkina Faso suscite un tel engouement pour les fans des «Verts» que tous les billets sont finalement partis dès le premier jour et en l'espace de seulement quelques heures.

Les organisateurs ont consa-

cré pas moins de sept guichets pour permettre à cette opération de se dérouler de manière fluide et dans le respect du protocole sanitaire.

Le pass sanitaire était d'ailleurs exigé, car seules les personnes ayant reçu les deux doses de vaccin anti-Covid pourront assister au match de mardi. Les billets ont été vendus au prix de 330 DA l'unité, avec un quota maximum de cinq billets par personne, à condition de présenter les pièces d'identité et les pass sanitaires des personnes concernées. L'Algérie, qui a dominé Djibouti (4-0) vendredi au Caire a pris les commandes de son groupe, avec 13 points, profitant notamment du semi-échec du Burkina Faso (11 pts), accroché par le Niger (1-1) à Marrakech.

Groupe F L'Egypte qualifiée pour le 3^e et dernier tour

L'Egypte a rejoint le 3^e et dernier tour des qualifications de la zone Afrique pour le Mondial-2022 après son nul en Angola (2-2), vendredi.

Avec 11 points, les Pharaons sont assurés de terminer en tête du groupe F devant le Gabon (7

pts), qui a battu 1-0 la Libye (6 pts).

L'Egypte rejoint le Maroc, le Sénégal et le Mali, déjà qualifiés pour le dernier tour, où dix équipes s'affronteront deux par deux pour les cinq places de l'Afrique pour le Qatar.

Préparation de la Coupe arabe Fifa 2021

L'EN A' défaite contre la Nouvelle-Zélande

La sélection algérienne des joueurs locaux (A) s'est inclinée (2-1) contre la Nouvelle-Zélande, en match amical de préparation, disputé ce vendredi après-midi à Dubaï (Emirats arabes unis). Les Néo-Zélandais ont ouvert le score peu après le quart d'heure de jeu, par l'intermédiaire d'André De Jong (16'), avant que son coéquipier Callum McCowatt ne double la mise, juste après le retour des vestiaires (47'). Il a fallu attendre la dernière demi-heure de jeu pour voir les protégés du coach Madjid Bougherra réduire le score, grâce à Réda Bensayah, ayant réussi à trouver le chemin des filets à la 68'. La sélection nationale disputera un deuxième match amical dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe arabe de la Fifa, prévue du 30 novembre au 18 décembre prochain à Doha (Qatar). Ce sera demain (15 novembre), face à son homologue soudanaise du Sud, au stade d'Al-Fujaïra. Le stage de

préparation actuellement en cours à Dubaï est le quatrième pour la sélection nationale (A) depuis la nomination de Madjid Bougherra à sa tête. Les trois précédents stages s'étaient déroulés aux mois de juin, août et octobre, et ont été ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1), le Burundi (3-0) à Doha, et le Bénin à Alger (3-1). En Coupe arabe des nations de la Fifa (Qatar-2021), les Algériens évolueront dans le Groupe «D», où ils feront leur entrée en lice le mercredi 1^{er} décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'enchaîner avec le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne (A) prépare le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), prévu en 2023, en Algérie.

Mondial 2022 (éliminatoires/5^e J) Djibouti - Algérie (0-4)

Les «Verts» écrasent Djibouti et défient le Burkina Faso

■ L'équipe nationale de football n'a pas fait dans le détail vendredi face à Djibouti qu'elle a battu sur le score de 4-0, en match comptant pour la 5^e journée (Gr.A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, au stade international du Caire (Egypte).



Par Mahfoud M.

En présence de cinq éléments seulement issus de l'équipe-type, en raison du turn-over effectué par le sélectionneur national Djamel Belmadi, les «Verts» ont, certes, peiné lors des premières minutes de la partie, face à une équipe de Djibouti qui s'est bien comportée au tout début, avant de dérouler et de marquer quatre buts.

Avec cette victoire, l'Algérie parvient à atteindre la barre de 32 matchs de suite sans défaite et revient à cinq rencontres de l'Italie, dont la belle série d'invincibilité de 37 rencontres a pris

fin en octobre dernier face à l'Espagne (1-2) à Milan, en demi-finales de la Ligue des nations. Dans l'autre match du groupe, le Burkina Faso a été tenu en échec, à la surprise générale, par le Niger (1-1), au Grand stade de Marrakech. Un résultat qui permet aux «Verts» de s'emparer de la tête du classement avec 13 points, avec deux longueurs d'avance sur le Burkina Faso. Les «Etalons», dos au mur, se déplaceront mardi à Blida pour défier l'Algérie au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), pour le compte de la 6^e et dernière journée des éliminatoires. Le Niger recevra Djibouti lundi à Niamey (17h00). Il est clair que les

Verts auront les coudées franches et devraient pouvoir décrocher ce succès qui leur permettrait d'atteindre le match barrage qualificatif à la phase finale du Mondial, même s'il faudra faire très attention aux Etalons qui jetteront toutes leurs forces dans la bataille et feront tout pour l'emporter et décrocher ce billet qualificatif. Les poulaillers de Belmadi sont ainsi prévenus et devront faire très attention à cette équipe du Burkina qui n'aura rien à perdre et se déplacera en conquérant pour tenter de créer la surprise. Le coach de l'EN devrait aligner l'équipe-type lors cette rencontre capitale.

M. M.

Belmadi : «Les joueurs étaient à la hauteur»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, s'est dit content de la production de ses joueurs, vainqueurs vendredi face à Djibouti (4-0) au stade international du Caire, dans le cadre de la 5^e journée (Gr.A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. «Je suis content de la prestation de mon équipe, qui s'est bien appliquée tout au long des 90 minutes de jeu. Les joueurs étaient à la hauteur et ont prouvé qu'ils étaient capables de relever le défi dans toutes les situations», a réagi Belmadi, dont les propos ont été repris par la presse à l'issue de la rencontre. Les «Verts» ont ouvert le score par Bellaïli (29'), avant que Benrahma (40') et Feghouli (42') ne permettent à l'Algérie de se mettre à l'abri. En seconde période, Slimani, entré en cours de jeu, a marqué le

quatrième but (87'). Un succès qui permet aux «Verts» de s'emparer de la première place au classement avec 13 points, avec deux longueurs d'avance sur le Burkina Faso, tenu en échec, à la surprise générale, par le Niger (1-1), au Grand stade de Marrakech. «En dépit des changements opérés à l'occasion de cette rencontre, les joueurs sont restés concentrés sur le terrain, en appliquant à la lettre les consignes, ce qui leur a permis de prendre un net avantage avant la pause (3-0, ndr). En seconde période, j'ai préféré faire sortir certains éléments pour les ménager, mais aussi pour les préserver des interventions viriles des Djiboutiens, qui se sont montrés très agressifs». Avant de conclure : «Nous devons oublier ce match et nous concentrer sur le dernier rendez-vous des éliminatoires face au

Burkina Faso mardi. La victoire est impérative pour pouvoir se qualifier pour les barrages haut la main».

Avec cette victoire, l'Algérie parvient à atteindre la barre de 32 matchs de suite sans défaite, et revient à cinq rencontres de l'Italie, détentrice du record, et dont la belle série d'invincibilité de 37 rencontres a pris fin en octobre dernier face à l'Espagne (1-2) à Milan, en demi-finales de la Ligue des nations. L'équipe nationale bouclera ces éliminatoires mardi, en recevant le Burkina Faso au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00) en présence de 14 000 supporters, dans ce qui sera un rendez-vous décisif pour le passage aux barrages, prévus en mars 2022. Le Niger accueillera lundi Djibouti au stade de Niamey (17h00).

MDN

Installation des généraux Titouche et Abdou dans leurs nouvelles fonctions

LE GÉNÉRAL-MAJOR Mohammed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a présidé, hier, la cérémonie d'installation du général Titouche Nabil Youcef, dans les fonctions de chef du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, en remplacement du regretté général-major Bedjghit Farid, ainsi que celle du général Abdou Abdelaziz, dans ses fonctions de directeur de l'Administration et des services communs du MDN en remplacement du général-major Mokrani Abderrahmane, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des Chefs de départements, du Contrôleur général de l'Armée, des Directeurs et des Chefs de services du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire», ajoute la même source. «A cette occasion, Monsieur le secrétaire général du ministère de la Défense nationale a donné des orientations et des instructions aux cadres, portant, en substance, sur la nécessité de la poursuite des efforts, pour atteindre les objectifs tracés par le Haut Commandement, et aussi la préservation des matériels et des équipements mis à disposition, ainsi que le maintien d'une disponibilité permanente», souligne le communiqué du MDN.

R. N.

Gouvernement

Bousslimani prend ses fonctions de ministre de la Communication

LE NOUVEAU ministre de la Communication, Mohamed Bousslimani, a pris, hier à Alger, ses nouvelles fonctions en remplacement de Ammar Belhimer, suite au remaniement ministériel partiel opéré jeudi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, M. Bousslimani a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne, exprimant sa joie de retrouver le secteur de la Communication auquel il appartient. «La responsabilité de diriger ce secteur sensible est très lourde», a-t-il ajouté, affirmant qu'après les efforts consentis auparavant en tant que cadre dans le secteur, il doublera d'efforts pour s'acquitter de cette tâche «importante» et relever «les défis majeurs». Dans ce sillage, M. Bousslimani a appelé à «la fédération des efforts de tout un chacun, en vue de poursuivre sur le chemin de ses prédécesseurs» au niveau d'un secteur «en voie

d'édification», et ce, «pour se mettre au diapason des développements des technologies de l'information et de la communication (TIC)». «La presse reste le miroir de chaque Etat. Et tout un chacun est appelé à contribuer au développement de ce secteur, et partant, à l'édification de l'Algérie nouvelle», a soutenu le nouveau ministre. Appelant les médias publics et privés à contribuer à la relance du secteur, M. Bousslimani a souligné qu'«un grand travail nous attend». Concernant les élections locales du 27 novembre en cours, le ministre a souligné que les médias «jouent un rôle crucial» dans la réussite de cet importante échéance électorale. De son côté, Ammar Belhimer a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en lui durant la période de sa gestion du secteur, exprimant au nouveau ministre ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Tahar F.

Une première en Afrique

Condor inaugure son complexe industriel pour la production de surface d'écran TV

CET INVESTISSEMENT, le premier en Afrique, vise à augmenter le taux d'intégration, réduire les prix de la télévision de 15 % et relancer l'industrie de la télévision après la grande récession qui a frappé ce segment de l'industrie électronique ces dernières années. Dorénavant, les surfaces d'écran de télévision, type LCM (Liquid Crystal Module) qui représentaient en réalité 70 % de la valeur de la télévision seront fabriqués en Algérie et permettront une réduction significative de la facture, comme ils permettront le transfert de cette technologie de pointe et rendront le produit disponible en Algérie et au profit de tous les fabricants de téléviseurs en Algérie. Le président-directeur

général du groupe Condor, Abderrahmane Benhamadi, qui a supervisé hier l'ouverture de cette nouvelle unité dans la zone industrielle de Bordj Bou Arréridj, a affirmé que le coût global de ce projet, en gestation depuis cinq ans, est de un million de dollars dont 700 000 dollars du budget ont déjà été épuisés. Benhamadi, qui précisera que la nouvelle unité de production sera d'un grand apport pour le développement économique en Algérie, créera 120 postes d'emploi directs et indirects. Benhamadi a expliqué que «cet investissement, le premier en Afrique, vise à augmenter le taux d'intégration et à réduire la facture d'achat en installant des pièces de surface d'écran en



Algérie au lieu de les acquérir en tant que pièce finie, en plus d'un transfert de technologie». Le taux d'intégration dans la production

autres wilayas du pays. La valeur de la turbidité néphélogométrique (NTU) a dépassé les 9 000 unités. Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région en sont à l'origine. Elles ont charrié d'énormes quantités de boue et autres débris jusqu'au barrage, ce qui a contraint les gestionnaires de la station de traitement d'eau du barrage de suspendre, provisoirement, la production et l'alimentation en eau potable vers les foyers. Une décision qui a également été prise suite aux résultats des analyses effectuées au niveau du barrage Tichi-Haf (Mahfoudha, commune de Bouhamza), lesquels ont donné lieu à des valeurs de turbidité très élevées. La reprise de l'activité de la station de traitement d'eau est intervenue dès que le taux de turbidité est revenu au seuil admis. «La distribution d'eau potable a été ramenée à un jour sur trois depuis les sources et forages

dont la source bleue, les autres sources situées à l'est de Béjaïa». Selon la directrice de l'Algérienne des eaux, Sahraoui Abdenour, «la distribution et la commercialisation de l'eau potable sera maintenue à 55 000 mètres cubes par jour comme avant, car les pluies qui se sont abattues sur la région n'étaient pas conséquentes. Donc l'apport en eau qui en a résulté reste faible pour le moment, il est d'un million de mètres cubes». Une légère hausse du niveau d'eau du barrage est observée, mais elle ne pourra pas influencer positivement le cours de la production. Le taux de remplissage du barrage est actuellement de 12 % de sa capacité totale qui est, rappelons-le, de plus de 81 millions de mètres cubes, une hausse de 02 % de plus par rapport aux semaines précédentes, soit avant le dernier épisode pluviométrique. Les réserves hydriques étaient alors de 10 % seulement, soit environ 8 millions de mètres cubes d'eau emmagasinés, le taux le plus bas depuis sa mise en service il y a plus de dix années. De ces 8 millions, il faut défalquer 5 millions de mètres cubes qui ne sont pas exploitables, étant donné qu'ils représentent le volume mort de la retenue, destiné principalement à la restauration des écosystèmes aquatiques et aussi à cause de la vase qui pourrait être charriée dès que le niveau d'eau atteint un seuil très bas. Pour rappel, la production d'eau potable des années précédentes était de 120 000 et 125 000 m³ par jour et parfois 130 000 m³ avant de baisser à 65 000 puis 60 000 et enfin à 55 000 m³. Ce qui a contraint l'ADE de réduire la distribution d'eau aux foyers, au moins dès le début du mois de juin dernier.

H. C.

Louisa Ait Ramdane

Notre Halloween



Loumis

Djalou@hotmail.com

Suspendue à cause du taux élevé de turbidité à Béjaïa

La station de traitement d'eau potable reprend son activité

■ Suspendue pendant plusieurs jours suite aux intempéries qui ont affecté la wilaya de Béjaïa la semaine dernière, la distribution d'eau potable sur les 25 communes alimentées depuis le barrage Tichi-Haf, situé près du village Mahfoudha, municipalité de Bouhamza, a été progressivement rétablie hier.

Par Hocine Cherfa

La reprise de la production en eau potable a débuté hier matin à partir de la station de traitement d'eau potable de Tichi-Haf et la distribution de cette denrée vitale sur les communes concernées a été entamée progressivement hier également pour atteindre la ville de Béjaïa vers 21h. Ainsi, la distribution devrait reprendre son cours normal dès aujourd'hui sur l'ensemble des communes alimentées depuis le barrage Tichi-Haf, si l'on en croit la déclaration publiée hier matin par l'Algérienne des eaux. Pour rappel, la direction de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya Béjaïa avait temporairement suspendue la chaîne de production et de distribution d'eau potable, en raison du taux très élevé de turbidité généré par le dernier épisode pluviométrique qui a affecté la wilaya de Béjaïa et les